

Procès-Verbal Assemblée Générale Ordinaire

du GR ST TRONC - Exercice 2021 - 2022 le 13 juin 2022

La séance est ouverte à 9h30 par le président Jean-Pierre GIRAUD.
Michèle CARRETTI est chargée de la rédaction du compte rendu de la séance.

Pointage de la feuille d'émargement jointe au procès-verbal : 45 présents, 7 procurations, 3 absents, soit 52 présents ou représentés sur un total de 55 inscrits. Le quorum étant atteint l'assemblée générale peut valablement délibérer.

(Feuille d'émargement : voir PJ N°1 en annexe)

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Approbation du PV de l'AG 2021
- 2 - Présentation du rapport d'activité 2021-2022
- 3 - Présentation du rapport financier 2021-2022
- 4 - Présentation du budget prévisionnel 2022-2023
- 5 - Election du nouveau bureau pour l'exercice 2022-2023
- 7 - Orientations activités pour l'année à venir
- 8 - Questions diverses
- 9 - Mot du président

1- APPROBATION DU CR de l'AG du 14 juin 2021

Le président demande accord sur ce rapport :
il est voté à l'unanimité des présents et représentés.

2- PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'EXERCICE 2021-2022

Effectif :

Notre effectif pour 2021-2022 a été de 55 inscrits.

Activités de cette saison :

* 31 randonnées ont été réalisées dont 2 randonnées sportives, 1 rando ville, 8 randonnées ont été annulées dont 4 rando +.

Malgré la présence du COVID et les contraintes qu'il a engendré, le programme des randonnées et sorties a retrouvé le niveau des années 2015, 2016 mais pas celui des années 2018-2019

Un séjour à Genestelle a été organisé en septembre ainsi qu'un séjour raquettes à Ceillac (Queyras). Un séjour dans les Pouilles en Italie a également été organisé.

Formation :

Une formation est en cours, ce qui va porter le nombre d'animateurs diplômés à 7, sans compter les anciens qui parfois reprennent du service.

La parole est passée à notre trésorier Jean-Paul FERRARO pour la présentation du rapport financier, comptes de résultat 2021-2022, ainsi que du budget prévisionnel pour l'exercice 2022-2023.

3- PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER : COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021-2022

Le trésorier présente son rapport financier, dont la certification du résultat est jointe en fin de compte rendu.

Il précise que les comptes définitifs sont arrêtés au 30 juin 2022 avec toutes les écritures connues au 13 juin (écritures réelles et écritures anticipées). Les comptes présentés sont établis avec des écritures conformes à la réalité de l'exercice (2021 - 2022).

Compte de résultat de l'exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

(Compte de résultat : voir PJ N°2 page 1/2 en annexe)

La date relativement précoce de notre AG (13 juin) ne nous permet pas d'avoir une situation définitive de notre compte bancaire au 30 juin 2021 (date de clôture de l'exercice).

En effet les écritures relatives aux dernières activités ont été comptabilisées, cependant les chèques émis ne sont pas encore encaissés par les bénéficiaires et donc pas encore débités sur le compte « La Banque Postale » de notre association.

Le rapprochement bancaire établi au 12 juin 2022 est conforme au solde de notre compte chez « La Banque Postale ». Un dernier rapprochement bancaire sera fait le 30 juin avec le relevé bancaire qui sera émis à cette date.

La comptabilité de cet exercice (Recettes – Dépenses) fait apparaître un solde positif (excédent) de : **949.99 €** (résultat hors séjours : 654.62€ + résultat séjours. : 295.37 €)

Le résultat de l'exercice 2021-2022 est donc de **949.99 €**.

Ce résultat sera porté en fonds de réserve.

Celui-ci passera donc de **4902.19 €** à **5852.18 €**

Le trésorier détaille alors les postes du compte de résultat, commente les écarts par rapport aux montants budgétés lors de la précédente Assemblée Générale, et fait des certaines remarques.

Détail des postes :

→ **RECETTES (4391.00 €) :**

- Cotisations des adhérents : 3135.00 €
- Subventions (*aide au fonctionnement CG13 _2 subventions sur cet exercice*) 1200.00 €
- Divers (*28.00 € + 28.00 €*) (*2 licences sans adhésions*) 56.00 €

→ **DEPENSES (3736.38 €) :**

- Achat de licences FFPR : 1725.00 €
- Dépenses de formation : 700.00 €
- Achat de petits matériels et pharmacie : 39.98 €
- Frais de fonctionnement : 186.36 €
- Frais de réception : 324.04 €
- Frais de déplacements : 761.00 €

Commentaires sur les écarts entre les postes du Budget et la Réalisation :

PRODUITS (*recettes*) **écarts : 741.00 € en plus**

Cotisations : (+285.00 €)

La réalisation est supérieure aux prévisions (+285.00 €), nous avons bâti le budget sur 50 adhérents et nous avons été 55.

Subventions : (+400.00 €)

- Subvention aide à la formation (0.00 €)
Pas de subvention de la fédé pour l'instant pour la formation de Robert Acalet (il faut attendre la fin de la formation : 4 trim. 2022)
- Subvention Département CD13
Cette année nous avons prévu 800.00 € au budget et nous avons comptabilisé 2 subventions du CD13 (celle versée en retard pour l'année 2021 [600.00€] et celle versée pour l'exercice 2022[600.00€]).

Divers : (+56.00 €) [*2 licences sans adhésion, comptabilisées ici*]

CHARGES (*dépenses*) **écarts : -86.38 €**

Licences FFRP : (-165.00 €)

Prévision pour ce poste : 1560.00 €, 1725.00 € de consommé.
La réalisation est légèrement supérieure aux prévisions (Même raison que pour les cotisations, 5 adhérents de plus que les prévisions).

Formation : (-250.00 €)

Prévision pour ce poste : 450.00 €, 700.00 € de consommé.
La formation de Robert Acalet a été payée à l'inscription.

Matériel : (+80.02 €)

Prévision pour ce poste : 120.00 €, 39.98 € de consommé.
1 Iphigénie et 1 Visiorando pour préparer de nouvelles randonnées.

Fonctionnement : (+33.64 €)

Prévision pour ce poste : 220.00 €, 186.36 € de consommé.
La réalisation est légèrement inférieure aux prévisions (Frais de tenue de compte CCP, Abonnement Blog et divers).

Réception : (+175.96 €)

Prévision pour ce poste : 500.00 €, 324.04 € de consommé.
La réalisation est légèrement inférieure aux prévisions.
Gâteaux des rois, Grillades, mais, en revanche nous avons demandé une participation de 10.00€ pour le repas de l'AG.

Déplacement : (+39.00 €)

Prévision pour ce poste : 800.00 €, 761.00 € de consommé.
La réalisation (761.00€) est légèrement inférieure aux prévisions budgétaires (Nous n'avons pas eu l'occasion de programmer beaucoup de randos éloignées, donc peu de dépenses pour les remboursements de covoiturage. En revanche nous avons effectué une belle sortie de fin d'année à Arles avec visite guidée des sites.

Globalement le poste « Dépenses » correspond aux prévisions (des plus et des moins qui se compensent presque !).

Vérification des comptes (Michèle BOULAY) :

La parole est passée à Michèle BOULAY (vérificatrice aux comptes)
La vérificatrice explique comment elle a procédé pour vérifier les comptes et livre ses conclusions
(Voir rapport vérificatrice : voir PJ N°3 en annexe).
La parole est rendue au trésorier.

En conséquence de tout ce qui a été exposé, le trésorier demande accord sur les comptes présentés.

L'accord lui est donné à l'unanimité des présents et représentés.

Le compte de résultat de l'association pour l'exercice 2021-2022 est joint en pièce annexe au présent procès-verbal.

(Certification du résultat : voir PJ N°2 page 1/2 en annexe)

4- PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL POUR L'EXERCICE 2022-2023

Proposition d'un budget en équilibre pour un montant de : 4280.00 €, dont les principaux postes sont les suivants :

Budget prévisionnel exercice 2022-2023 (Budget prévisionnel : voir PJ N°4 en annexe)

Commentaires relatifs aux postes du budget prévisionnel 2022-2023

→ RECETTES (4280.00 €)

- Cotisations : Base de calcul : le budget est bâti avec un effectif de 52 membres (57.00 € * 52 adhérents = 2964.00 €

Pour le nouvel exercice la cotisation reste stabilisée à 57.00 €,

En effet, pour la future saison la cotisation la fédération ne fera pas d'augmentation.

- Subvention Conseil Départemental 13 : ce budget est établi avec prise en compte d'une subvention du CG13 de 800.00 €. Une nouvelle subvention de 800.00 € sera demandée pour l'exercice 2022-2023 (notamment utilisée pour réaliser les covoiturage).

- Subvention du CRDP13 pour la formation : Une somme de 520.00 € est budgétisée. Elle nous sera attribuée lorsque la formation de Robert Acalet sera terminée.

→ DEPENSES (4280.00 €)

- Achat de Licences : (1600.00 €)

Pas d'augmentation du prix de la licence fédérale en 2022

Les tarifs de l'exercice précédent sont inchangés

Licence club 60.00 € (* 1 = 60.00 €)

Licence (IRA) + (FRA) (1460.00 €)

Passion Rando Magazine 8.00 € (* 10 = 80.00 €)

- Formation : (700.00 €)

Dépense prévue pour assurer l'inscription à la formation d'un nouveau volontaire (PSC1 + MB + SA1 + SA2).

- Achat petits matériel et pharmacie : (150.00 €)

Conservation des prévisions pour ce poste

- Fonctionnement : (240.00 €)

Conservation des prévisions pour ce poste

- Réceptions : (440.00 €)

La dotation de l'exercice précédent pour ce poste a été un peu plus importante que la réalité. Cependant, pour continuer à assurer une convivialité lors de nos réunions annuelles (Fin d'année, gâteaux des rois, etc...) les prévisions pour ce poste sont conservées à peu près au même niveau (légère diminution).

- Déplacements / Aide au covoiturage : (1150.00 €)

Nous pensons que la découverte de nouvelles randonnées fait plaisir à nos adhérents. Les animateurs en recherchent en permanence. Cependant elles sortent parfois de notre périmètre immédiat. Ce poste est important car il permet au club de participer au covoiturage lors des déplacements pour certaines randonnées éloignées (plus de 100km), ainsi que pour les déplacements lors de journées exceptionnelles. Cette année nous voulons faire un effort et proposons une augmentation de ce budget en corrélation avec l'augmentation du coût des carburants (Indemnités kilométriques).

→ Remarque :

Les réserves s'élèvent au début de l'exercice 2022-2023 à **5852.18 €**, ce qui représente 1.36 fois les charges prévisionnelles du budget présenté.

Après cet exposé, le trésorier demande à l'assemblée de donner son accord sur le budget prévisionnel qu'il a présenté.

Cet accord est donné à l'unanimité des présents et représentés.

Le budget détaillé de fonctionnement de l'association GR St Tronc pour l'exercice 2022-2023 est joint en pièce annexe au présent procès-verbal.

(Budget prévisionnel : voir PJ N°4 en annexe)

Avant de redonner la parole au président, le trésorier tient à remercier tous les participants.

5- ELECTION du Nouveau Bureau Pour l'Exercice 2022-2023

Le Conseil d'Administration se réunit, sous la présidence du président Jean-Pierre GIRAUD, et procède à l'élection du Bureau au scrutin secret.

- **Président :** Gérald GARCIA
- **Vice-Président :** Michel BERTORELLO
- **Trésorier :** Jean Paul FERRARO
- **Trésorier Adjoint :** Jean Louis ESPOSITO
- **Secrétaire :** Françoise DIDON
- **Secrétaire Adjoint :** Christian BOULAY

En dehors des 3 fonctions officielles (Président, Trésorier, Secrétaire), des charges particulières pourront être attribuées à d'autres membres du conseil d'administration notamment pour l'organisation des séjours et le tenue du Blog.

Il est précisé que le Club comptera 7 animateurs diplômés au sein du CA.

6- ORIENTATIONS ACTIVITES POUR L'ANNEE A VENIR

- Cette nouvelle saison débutera par un séjour à Bédoin (84410) puis le programme des randonnées reprendra avec ses cadences habituelles le 26 septembre 2022.
- Le programme des randonnées du début de la nouvelle saison a été proposé en considérant que les restrictions liées à l'épidémie Covid19 seraient terminées. Ce programme pourra être modifié pour tenir compte des mesures sanitaires éventuelles et limitera s'il le faut les déplacements lointains et donc les covoiturages. Par ailleurs certains adhérents s'étant manifesté sur le niveau trop élevé des randonnées, le bureau continuera à réfléchir à l'élaboration de programmes adaptés au plus grand nombre.
- Nous proposerons, un séjour « raquettes » en janvier et un séjour « randonnées » au printemps ou éventuellement un séjour rando touristique comme celui organisé cette année dans les Pouilles. Nous préparerons également le séjour de rentrée pour Septembre 2023.
- Chaque animateur continuera de proposer des randonnées originales dont les caractéristiques (distance et dénivelé) permettront à une majorité des adhérents d'y participer.
- Nous continuerons à proposer des randonnées, sportives, culturelles, jeux, etc...
- Toutes les informations concernant le programme figureront comme toujours sur le Blog du Club tenu à jour de façon hebdomadaire.
- Covoiturage : nouveau tarif tenant compte de l'augmentation du prix des carburants : 0.30€ / km pour les déplacements < ou = à 100 km (*avec participation du chauffeur*). 0.25 € / km pour les déplacements > à 100 km (*avec participation du chauffeur*).
- Certificat médical : **celui-ci sera demandé en même temps que la cotisation annuelle** et devra porter la mention « **Aptitude à la pratique de la randonnée pédestre** ». Un modèle est disponible sur le Blog. Ce certificat médical devra être fourni avec le règlement de votre cotisation annuelle ainsi qu'une **adresse mail valide** pour chaque adhérent, le tout avant la fin **septembre 2022**.

7- QUESTIONS DIVERSES

- Niveau des Randos : Proposer des randonnées faciles.
- FIR : Donner des précisions sur les éventuelles difficultés du parcours.
- FIR : Améliorer la courbe du profil de la rando (*choisir des échelles : [dénivellé et distances] permettant une bonne visualisation du profil*).
- Reprendre certaines randonnées parmi les anciennes.
- Proposer des randos « grillades » (cabanon des gardes, Jas de Tuny, etc...)

8- MOT DU PRESIDENT

8.1 Conclusion

Le Président sortant (Jean Pierre GIRAUD) nous remercie pour la responsabilité que nous lui avons accordée pendant toutes ces années. Il souhaite passer la main à son successeur, mais bien sûr restera un accompagnateur fidèle à la disposition du groupe. La parole est donnée au nouveau Président Gérald GARCIA.

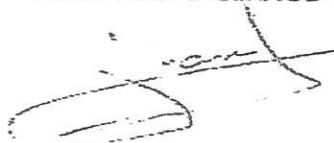
Gérald GARCIA prononce un discours d'introduction pour son élection. Il remercie son prédécesseur ainsi que les membres sortants du bureau. Il remercie tous les adhérents pour la confiance qui lui est accordée et s'engage à :

- Continuer les actions entreprises
- Continuer de proposer des randonnées pour l'ensemble des adhérents
- Continuer à diversifier l'offre de GR St Tronc afin d'apporter du plaisir à chacun
- Maintenir la bonne ambiance qui règne dans ce groupe

A 12h, plus personne ne demandant la parole, le président déclare l'assemblée générale terminée.

Fait à Marseille, le 13 juin 2022

Le Président
Jean-Pierre GIRAUD



La secrétaire
Michèle CARRETTI



Pièces jointes au présent procès-verbal :

- PJ N°1 Feuille d'émargement à l'assemblée générale du 13 juin 2022
- PJ N°2 Certification du résultat et compte de résultat de l'exercice 2021-2022
- PJ N°3 Rapport de la vérificatrice aux comptes pour 2021-2022
- PJ N°4 Budget Prévisionnel de fonctionnement pour l'exercice 2022-2023

Le trésorier.

Jean Paul FERRARO

